



Michel CANEVET

Sénateur du Finistère

Conseiller municipal de Plonéour-Lanvern

LA LETTRE

ÉDITO – Lettre n° 18

27 novembre 2018



Depuis la mi-novembre, le mouvement des gilets jaunes s'est manifesté par de nombreux rassemblements de concitoyens à travers la France. Si la plupart des actions ont porté sur la sensibilisation des automobilistes aux difficultés budgétaires des français dont les ressources sont modestes, nous avons eu à déplorer, en Haute-Savoie, à Quimper et sur les Champs-Élysées, des scènes de violence que rien ne justifie. On ne peut, en effet, admettre des dégradations de biens publics, et moins encore des attaques contre les forces de l'ordre, gendarmes et policiers, chargées d'assurer la sécurité publique.

Ce mouvement spontané révèle de graves fractures dans notre société. Nombreux sont ceux qui, travaillant dur ou l'ayant fait durant leur vie active, ne bénéficient pas, à la fin du mois, de ressources suffisantes pour assurer le minimum vital : se loger, se nourrir, se vêtir et s'occuper dignement de sa famille. C'est sans doute le résultat de nombreuses années d'aggravation de la fracture sociale, avec le sentiment d'une taxation élevée. C'est vrai que la France, avec 45%, est championne d'Europe des prélèvements obligatoires !

Malgré ce niveau élevé d'imposition, de nombreux secteurs, comme la santé ou la gestion de collectivités territoriales, ne sont plus financés à niveau des besoins réels. Le Gouvernement s'est engagé sur des baisses d'impôts, et de telles baisses sont en effet nécessaires. Cependant, les réformes doivent être poursuivies pour adapter nos besoins aux enjeux nouveaux d'un monde qui, autour de nous, évolue vite.

Michel CANÉVET

Reconnaissance du « tilde » :



Le 19 novembre dernier, la Cour d'appel de Rennes a donné raison aux parents du petit Fañch, qui pourra officiellement garder son prénom avec un tilde. Cette décision va dans le bon sens. Après avoir écrit et sollicité le ministère de la Justice, j'avais directement interpellé la Ministre à ce sujet, le 3 juillet dernier, dans le cadre d'une question orale au Gouvernement.

Je n'avais pas du tout été convaincu par l'argumentation du Ministère. Refuser ce prénom au motif que le « n tilde » ne figure pas dans la circulaire du 23 juillet 2014 relative à l'état civil, qui détaille la liste officielle des signes diacritiques, ne me paraît pas pertinent. En la circonstance, aucun obstacle majeur ne s'opposait à la reconnaissance du « n tilde » permettant à un prénom breton comme à un prénom basque de pouvoir être utilisé conformément au choix des parents.

Peut-être les magistrats de la Cour d'Appel se sont-ils souvenus, dans leur grande sagesse, que le nouveau secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, portait un nom de famille orné d'un tilde ? Le Ministère public a pourtant souhaité porter cette affaire devant la Cour de Cassation. Il s'agit tout de même aujourd'hui d'une victoire, qui ne peut qu'inciter le Gouvernement à compléter cette fameuse circulaire

du 23 juillet 2014 relative à l'état civil, en y rajoutant le « tilde » et ainsi clore définitivement cette affaire.

<https://michelcanevet.wordpress.com/2018/11/23/pourvoi-en-cassation-pour-le-petit-fanch-le-senateur-michel-canevet-sollicite-en-urgence-la-ministre-de-la-justice/>

Numerus clausus et déserts médicaux :



J'ai interrogé, le 24 octobre dernier, la ministre de la Santé sur la démographie médicale. Instauré en 1971, le numerus clausus désigne chaque année le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études après la première année commune aux études de santé (PACES). Ce sont ainsi 8 205 places qui ont été ouvertes pour l'année 2019, pour environ 60 000 étudiants inscrits. Nombreux sont ceux qui souhaitent, pour certains, une suppression pure et simple de ce mécanisme, considéré comme injuste et inefficace, pour d'autres, sa modification.

Cette question est d'autant plus sensible qu'aujourd'hui de nombreux territoires sont considérés comme des « déserts médicaux ». Ainsi, le 12 juin 2018, l'agence régionale de santé a dévoilé la carte des « déserts médicaux » bretons qui compte désormais trente-deux « zones d'intervention prioritaire », 42 % des Bretons vivant dans des zones de tension d'accès aux soins. J'ai évidemment pris connaissance du plan Santé lancé par le Gouvernement, constatant avec satisfaction que le numerus clausus allait être réformé, voire supprimé en 2020.

Dans sa réponse, la ministre Agnès BUZYN a apporté des précisions utiles et exhaustives sur les actions qui ont été conduites. Effectivement, l'ARS s'est déjà emparée de cette question, mais il importe de poursuivre les efforts, en particulier en ce qui concerne les maisons de santé. Celles-ci sont subordonnées à des conditions parfois un peu trop restrictives qui empêchent le financement d'un certain nombre de projets. Or il faut que l'ensemble des initiatives de terrain visant à pallier le manque de médecins puissent être accompagnées. Un point qui me tient à cœur concerne d'autres disciplines manquant de praticiens – orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes – et au sein desquelles il est urgent d'augmenter le nombre de praticiens.

Projet de loi de finances rectificative pour 2018



A l'issue, de la première lecture du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le Sénat a opéré un certain nombre d'ajouts au texte proposé par le gouvernement. Les Sénateurs ont notamment attribué un pouvoir général de prescription médicamenteuse aux médecins coordinateurs des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Une taxe sur les producteurs utilisant l'alcool comme argument de vente des produits alimentaires à référence alcoolique a également été retenue. De plus, le Sénat a adopté une disposition permettant la prise en charge de la réparation intégrale des préjudices aux personnes atteintes de maladies liées à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par la création d'un fonds d'indemnisation abondé par les fabricants de ces produits.

Les Sénateurs ont rejeté les mesures de sous-revalorisation des pensions et autres prestations sociales (retraites et allocations familiales notamment). Selon le texte du Sénat, l'ensemble des prestations sera ainsi réindexé dès 2019 sur l'indice des prix hors tabacs prévu par le PLF de l'année afin de protéger le pouvoir d'achat des personnes concernées pour l'année à venir. Concernant les travailleurs indépendants, le Sénat a adopté une mesure leur permettant de contester un calcul et un montant de cotisation qui leur semblerait erroné ou disproportionné.

Première partie du Projet de loi de finances pour 2019



Le Sénat examine au mois de novembre 2018 la première partie du projet de loi de finances pour 2019 en séance publique. Cette première partie, intitulée « Conditions générales de l'équilibre financier », a principalement trait aux recettes. Elle autorise la perception des impôts existants, comprend l'ensemble des mesures, notamment fiscales, ayant un impact sur le budget de l'État pour l'année du PLF. Elle détermine, dans un « article d'équilibre » les conditions de l'équilibre général du budget, autorise un niveau global de dépenses pour y parvenir, et en prévoit les modalités de financement.

Dans ce cadre, j'ai déposé un amendement visant à supprimer la baisse d'affectation de taxe aux chambres de commerce et d'industrie, qui mènent un accompagnement de proximité indispensable aux collectivités et entreprises locales dans tous les territoires. J'ai également proposé un amendement permettant de favoriser le déploiement d'équipements agricoles plus modernes et permettent de réduire les doses d'intrants utilisés, par le biais d'une déduction diminuant le montant du bénéfice imposable des entreprises concernées.

Exposition aux écrans



Si la surexposition aux écrans est contre-indiquée pour tous les enfants, elle est particulièrement néfaste pour les enfants de moins de trois ans car elle peut nuire gravement à leur développement. C'est pourquoi Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de l'union centriste, a présenté au Sénat une proposition de loi que j'ai cosignée, prévoyant que « les unités de conditionnement des outils et jeux numériques disposant d'un écran portent, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé, un message à caractère sanitaire avertissant des dangers liés à leur utilisation par des enfants de moins de trois ans pour leur développement psychomoteur ».

Il dispose également que « Chaque année, le ministère de la santé engage une campagne nationale de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'exposition des enfants aux écrans ». En séance, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des solidarités et de la santé, Christelle DUBOS, a fait l'unanimité contre elle en affichant un certain scepticisme à l'endroit de ce texte.

Proposition de loi Relais assistantes maternelles

A la demande de professionnels animant des relais assistantes maternelles (RAM), j'ai déposé une proposition de loi afin de faire correspondre les textes législatifs aux missions aujourd'hui assumées par ces dispositifs, qui vise à une information générale des familles sur les modes de garde, collectifs ou individuels. J'espère que ce texte sera examiné en 2019 par le Sénat.

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl18-139.html>

EN FINISTÈRE ET EN BRETAGNE

Actualités



4 octobre 2018 : Je participe, avec de nombreux élus, à l'ouverture du 8ème carrefour des communes du Finistère à Brest avec un discours offensif de François Baroin, Président de l'Association des Maires de France, qui rappelle le nécessaire rassemblement des régions, départements et communes de France pour être plus entendues.

5 octobre 2018 : Suite du carrefour des communes du Finistère qui reçoit Jacqueline Gourault, ministre déléguée à l'intérieur. Rencontres et discussions chaleureuses avec des élues de Brest et Quimper.

5 octobre 2018 : A la suite du Carrefour des Communes, je visite avec d'autres élus, le Pierre de Fermât, l'un des 6 navires câbliers de la flotte d'Orange actuellement à quai à Brest, qui vient d'installer 1800 kms de câbles sous-marins entre la Martinique et la Guyane.

5 octobre 2018 : Visite des cidres artisanaux et fermiers Le Brun à Plovan qui sont en pleine effervescence à la saison des pommes.

5 octobre 2018 : J'assiste à l'Assemblée Générale du cercle celtique Ar Vro Vigoudenn du Pays Bigouden qui chaque année met en valeur les costumes du Pays Bigouden et les danses bretonnes. Un groupe jeune et engagé dans la vie du cercle.

6 octobre 2018 : je participe à l'ouverture à Quimper de Breizhmer, l'Université de la filière pêche et de l'aquaculture bretonnes avec tous les responsables professionnels de la région. Et notamment au cœur des débats, l'inquiétude des pêcheurs face à l'incertitude qu'engendre le Brexit sur les zones de pêche.

8 octobre 2018 : À Rennes, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne a réuni les parlementaires bretons afin d'évoquer la politique régionale de santé. Nous interviendrons par la suite avec la députée Liliana Tanguy sur le dossier du SMUR de Douarnenez.

12 octobre 2018 : A la journée de travail sur l'attractivité des métiers de la pêche et de l'aquaculture organisée par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, j'interviens pour évoquer le défi quantitatif pour sensibiliser aux métiers de la mer et lever les contraintes pour expérimenter le métier avant de s'y engager.

12 octobre 2018 : Inauguration de la nouvelle salle multifonctions de Plogastel Saint Germain, vendredi en fin d'après-midi. Un projet initié alors que j'étais Président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. Une réalisation fonctionnelle dans un esprit de mutualisation des moyens.

13 octobre 2018 : je participe à la Journée de réflexion autour du projet citoyen pour la santé en Pays Bigouden organisée par l'Hôtel-Dieu de Pont l'Abbé.

13 octobre 2018 : Inauguration de la salle multifonctions de Kerlaz, pour laquelle j'avais octroyé une réserve parlementaire de 15 000 €.

14 octobre 2018 : J'assiste aux 60 ans du Collège Saint Joseph du Guilvinec. Une longue et riche histoire rappelée par le directeur de cet établissement qui accueille 82 élèves.

19 octobre 2018 : j'interviens lors de l'inauguration de la 37ème foire-expo du Pays Bigouden à Pont l'Abbé avec cette année une dominante d'exposants autour de l'alimentaire et des métiers du bâtiment, le tout sous un soleil radieux. Au côté de Stéphane Le Doaré, maire de Pont-l'Abbé, Raynald Tanter, président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, et de Rémy Billien, président de la foire exposition.

19 octobre 2018 : 70 ans du syndicat Départemental d'énergie du Finistère à Quimper avec des ambitions fortes sur la production d'énergie renouvelable et des usages moins consommateurs d'énergies fossiles.

20 octobre 2018 : je participe aux portes ouvertes à la cidrerie Kerné de Pouldreuzic en pleine saison de broyage des pommes pour fabriquer le célèbre cidre de Cornouaille, qui figure d'ailleurs à la carte du Sénat.

20 octobre 2018 : Vernissage de l'exposition Trebor à Plonéour-Lanvern en présence du Maire de la Commune et du Conseiller Départemental du canton.

20 octobre 2018 : Lancement des Wave Games sur le spot de La Torche : du surf au programme durant le week-end et dans la semaine suivront les compétitions internationales de Kite Surf, de paddle et de funboard.

22 octobre 2018 : Avec le Conseiller Départemental Jean-François Le Bléis et l'un des responsables du service de l'aide alimentaire de Plonéour Lanvern, nous visitons les nouveaux locaux des « restos du cœur » du Pays Bigouden à Pont l'Abbé. A noter l'observation de l'augmentation de 30% du nombre de bénéficiaires fréquentant les « restau du cœur » en Finistère.

29 octobre 2018 : je visite l'exploitation de vente directe de Marc Le Verge à Bodilis avec le Maire et Président de la Communauté, Albert Moysan, des élus de Bodilis et la chambre d'agriculture, très investie dans le soutien au développement des différentes filières de productions agricoles en Finistère.

29 octobre 2018 : Réunion de travail particulièrement intense à la permanence à Quimper avec le Président Régional et des responsables d'entreprises du secteur des travaux publics et plusieurs chefs d'entreprises du secteur.

2 novembre 2018 : A Esquibien, cérémonie en souvenir des 102 combattants morts pour la France. L'occasion également d'un hommage particulier à Joseph-René Le Bars, jeune combattant d'Esquibien, mort au combat en Belgique à l'âge de 19 ans, le 2 novembre 1915, après 432 jours de guerre. Il a été choisi par le Souvenir français car c'est l'un des plus jeunes Finistériens morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale.

12 novembre 2018 : j'assiste aux 2èmes Assises départementales de l'Alimentation, organisées par le Conseil départemental du Finistère. Au programme : ateliers, tables rondes et réflexions autour de thèmes variés comme le développement des systèmes alimentaires territoriaux durables ou bien les impacts et les mises en œuvre de la loi Eg'Alim, ainsi qu'un débat avec Éric Andrieu, Député européen et membre de la commission Agriculture au Parlement européen.

12 novembre 2018 : Réunion à la Préfecture du Finistère du syndicat mixte « Pointe du Raz en Cap Sizun » qui ambitionne de rester parmi les 17 « Grands sites de France », pour la période 2019-2025 avec un périmètre plus étendu. Plusieurs projets sont proposés sur ce territoire qui reçoit près de 800.000 visiteurs par an : réalisation d'une « vélo-route » Cap Sizun, rénovation de la maison-phare de la pointe du Millier et de la maison des gardiens de phare à la Pointe du Raz ou encore l'effacement du réseau électrique.

13 novembre 2018 : j'accueille au palais du Luxembourg 12 stagiaires Taïwanais du CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère avec leurs deux formateurs.

16 novembre 2018 : j'assiste aux 10 ans de Sabella dans leurs locaux à Quimper. Sabella est 1er concepteur européen d'hydroliennes raccordé au réseau public. Un grand bravo à Jean François Daviau pour sa ténacité et son équipe pour une grande ambition de transition énergétique. Une hydrolienne immergée par 55 mètres de fond dans le passage du Fromveur, connu pour son fort courant, produit depuis mi-octobre 15 % de l'électricité nécessaire à l'île d'Ouessant. Et en 2021, deux hydroliennes supplémentaires seront installées. A l'horizon 2030, les trois îles au large du Finistère, qui ne sont pas raccordées au réseau électrique du continent, Ouessant, Molène et Sein espèrent produire 100% d'énergies renouvelables.

16 novembre 2018 : hommage et recueillement, mais aussi un moment de partage et d'optimisme : 1500 jeunes se sont réunis à Quimper. D'abord place Saint Corentin, avec le dévoilement d'une stèle érigée en l'honneur de Jean Le Roy, poète quimpérois mort au front le 26 avril 1918 à l'âge de 23 ans, puis sur le site de l'ancienne caserne militaire de la tour d'Auvergne pour commémorer les 214 concitoyens de cette caserne morts pour la France entre 1914 et 1918.

16 novembre 2018 : je me félicite de la décision de la cour d'appel de Rennes qui est revenue sur la décision du Tribunal de Grande Instance de Quimper, rendue en septembre 2017, en donnant raison aux parents du petit Fañch, qui pourra officiellement garder son prénom écrit avec un tilde.

20 novembre 2018 : SMUR de Douarnenez : Le Directeur de l'ARS répond au courrier que je lui avais adressé conjointement avec ma collègue Députée Liliana Tanguy. Le dispositif actuel reste en place et l'« expérimentation » de cet été est pérennisée.

22 novembre 2018 : j'apprends que la Cour de Cassation est saisie dans le cadre d'un pourvoi concernant le petit Fañch. J'écris immédiatement à la Ministre de la justice pour lui faire part de mon désaccord et lui demander de compléter la circulaire de 2014 pour y inclure le « tilde ».

26 novembre 2018 : j'interviens à l'assemblée générale de la chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère notamment pour me réjouir de l'engagement dans les prochaines semaines du projet de restructuration des locaux pour créer un pôle économique départemental et pour échanger sur le projet de loi PACTE.

CONTACT

Au Sénat

Collaborateurs :
Benoît Doublet

Tel : 01 42 34 28 62
E-mail : m.canevet@senat.fr

Site : www.michelcanevet.fr

Secrétariat en Finistère

Mairie de Plonéour-Lanvern

Place Charles de Gaulle
29 720 PLONEOUR-LANVERN
Assistante : Catherine Biliec
Collaborateur : Jean-François Le Goff
Tel : 02 98 82 66 00

Twitter : @michelcanevet